

# Affaire Ramadan : la bataille

L'islamologue, soupçonné de viol, dispose de nombreux r

Quelques notes de piano, le soleil et des nuages. Puis ces mots, doucement prononcés. « Bonjour, que la paix soit sur vous. » Sur Twitter, lors du premier mois du confinement, l'islamologue suisse Tariq Ramadan s'est fendu de courtes vidéos, en français et en anglais. A chaque « chronique » son mot, raconté devant un canapé ou une bibliothèque. Il fut question de « confiance » (20 mars), de « crise » (25 mars), de « Dieu » (31 mars), mais aussi d'« amour » (10 avril) ou de « silence » (5 avril). « Le contexte particulier du confinement me paraissait inviter à la réflexion et au partage », explique-t-il au Monde. Depuis le 24 avril, il a remplacé ces rendez-vous quotidiens par une « rencontre avec le Coran », où il revient sur des versets du texte sacré.

**Echanges exposés au grand jour**  
Outre ces prises de parole apaisées, relayées sur sa chaîne YouTube et son compte Facebook, Tariq Ramadan a continué de partager des articles sur l'affaire judiciaire qui lui vaut quatre mises en examen pour viol. Le ton y apparaît plus offensif. Entre deux Tweet sur le « lâcher prise », le 4 avril, il dénonce ces « femmes manipulées et manipulant la justice ». Un autre jour, il évoque le « déshonneur judiciaire » et retweete un message en sa faveur où il est question de « complot ».

La crise due au coronavirus n'a pas marqué de trêve. En parallèle

de la bataille judiciaire que constitue l'affaire Ramadan depuis plus de deux ans se joue une guerre des réseaux sociaux dans laquelle sont exposés au grand jour les échanges entre certaines de ces femmes et leurs avocats, ou avec les journalistes. Les insultes côtoient les fausses captures d'écran et les menaces. Sur Facebook ou Twitter, des comptes anonymes offrent une caisse de résonance à toutes les attaques. Parfois même, les plaignantes se disputent publiquement entre elles.

Alors que Tariq Ramadan doit comparaître devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal judiciaire de Paris, le 24 juin, pour avoir cité à 84 reprises (L'Archipel, 2019), l'identité de « Christelle », qui l'accuse d'un viol à Lyon en 2009, les internautes, souvent anonymes, ont amplifié le phénomène. Le prénom et le nom de cette femme ont été publiés des centaines de fois par une myriade de sites et de comptes Twitter. Une autre plaignante, qui

s'est constituée partie civile en janvier, a vu son identité révélée, mi-avril, sur un site Internet. Là encore, Twitter est apparu comme un amplificateur de cette violation manifeste de l'article 39 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, selon lequel il est, depuis une modification du texte en 2000, interdit de diffuser « des renseignements concernant l'identité d'une victime d'une agression ou d'une atteinte sexuelles ».

Fort de ses 700 000 abonnés sur Twitter – ils sont 89 000 sur sa chaîne YouTube et 2 millions sur son compte Facebook –, Tariq Ramadan relaie les publications des sites Reveilcitoyenmedia.com et Affaireramadan.com. Sur ces plates-formes aux mentions légales incomplètes – impossible, donc, de savoir qui est derrière leur création –, sont écrits des articles signés sous pseudonymes. Les textes mentionnent des éléments du dossier judiciaire, sans s'embarrasser d'anonymiser les plaignantes qui le souhaiteraient.

S'il n'a été sur n'ai au j'ai un madan articles du secr affaire publié ment te partiell me-t-ill relaié à les média compte

## Attaqu

Les dé eux, d' attaque leurs depuis affaire l'ement l'un de très pr ciaux, Tariq R Tous les mention un jour des me cats, on assure de plain de men tions au

Eric M telle », o la terre sur les aux po point d est dan norme deux str dan. De connaît déclen tégie d' difficult faire so se poser L'intér les rése ses déb logue d « cinq p moins

## Des recherches menées sur le dark Net

Selon *Le Parisien*, un internaute, « Bidule7575 », a cherché, en mars 2018, à se procurer sur le dark Net, un réseau parallèle du Web, des informations sur l'identité de la deuxième plaignante, « Christelle ». Dans son édition du 13 mai, le quotidien indique que « Haurus », un policier du renseignement poursuivi par la justice pour avoir vendu des informations sensibles, avait été sollicité pour effectuer des recherches dans les fichiers de police concernant la quadragénaire. Si « Bidule7575 » n'a pas été identifié, au printemps 2018, le prénom de la plaignante et sa date de naissance étaient dévoilés sur Le Muslim Post, un site ayant consacré de nombreux articles à la défense de Tariq Ramadan.

# Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/20

Tel. 01 57 28 29 94

|                   | Professionnels | Particuliers |
|-------------------|----------------|--------------|
| 1 parution        | 65€ HT         | 65€ TTC      |
| Forfait 5 lignes  | 110€ HT        | 110€ TTC     |
| Forfait 10 lignes |                |              |

JAMES le couturier de l'homme  
Le prêt-à-porter à votre mesure

Tailles  
du 44 au 70

CARDIN - DIGEL  
ZINS - BERAC, etc...  
Les meilleurs



Costumes  
Vestes  
Pantalons  
Parkas

Vêtements de qualité pour homme

## BIJOUX

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions argenteries.  
Brillants. Pierres précieuses.  
Création & transformation  
réparations. Achats ventes.

Suite à mes prestations  
télévisées sur le marché  
de l'art, je vous propose

**UN RENDEZ-VOUS**  
POUR VOS DEMANDES  
D'ESTIMATIONS,  
Spécialisé successions

**J'ACHETE**

Meubles Tableaux Pendules  
Objets d'art & curiosités  
Argenterie Livres anciens  
Violons & Archets anciens

Un

# La bataille des réseaux sociaux

dispose de nombreux relais sur Internet capables d'influencer l'opinion

est constituée partie civile en janvier, a vu son identité révélée, en avril, sur un site Internet. Là encore, Twitter est apparu comme un amplificateur de cette violation manifeste de l'article 39 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, selon lequel il est, depuis une modification du texte en 2000, interdit de diffuser « des enseignements concernant l'identité d'une victime d'une agression ou d'une atteinte sexuelles ».

Fort de ses 700 000 abonnés sur Twitter – ils sont 89 000 sur sa chaîne YouTube et 2 millions sur son compte Facebook –, Tariq Ramadan relaie les publications des sites Reveilcitoyenmedia.com et Affaireramadan.com. Sur ces plateformes, aux mentions légales incomplètes – impossible, donc, de savoir qui est derrière leur création –, sont écrits des articles signés sous pseudonymes. Les textes mentionnent des éléments du dossier judiciaire, sans s'empresser d'anonymiser les plaignantes qui le souhaiteraient.

## Sur le dark Net

le 7575), a cherché, en fait, un réseau parallèle du deuxième plaignante, mais, le quotidien indique qu'il est poursuivi par la justice. Les fichiers de police concernant le 7575) n'a pas été identifié, mais la plaignante et sa date de naissance sur Facebook, un site ayant contacté Tariq Ramadan.

S'il nie toute opération concertée sur les réseaux sociaux – « je n'ai aucune stratégie numérique, j'ai un souci de vérité » –, Tariq Ramadan assume le partage de ces articles. « Il n'y a eu aucun respect du secret de l'instruction dans mon affaire et certains médias ont publié des informations quasiment toujours à charge, tronquées, partielles, et souvent erronées, estime-t-il. Sur les réseaux sociaux, je relaie des faits et des articles dont les médias ne rendent pas toujours compte malheureusement. »

### Attaques numériques

Les défenseurs des plaignantes, eux, dénoncent la violence des attaques numériques subies par leurs clientes. « Je suis avocat depuis cinq ans, et c'est la seule affaire qui a déclenché un tel déferlement », observe Jonas Haddad, l'un des conseils d'Henda Ayari, très présente sur les réseaux sociaux, qui a porté plainte contre Tariq Ramadan en octobre 2017. *Tous les jours, sur Twitter, j'ai des mentions sur le sujet. Il n'y a pas un jour sans qu'il y ait des insultes, des menaces. Nous aussi, les avocats, on s'en prend plein la tête.* Il assure avoir déposé « des dizaines de plaintes » à la suite d'insultes, de menaces de mort, ou d'incitations au viol visant sa cliente.

Eric Morain, qui défend « Christelle », dénonce une « stratégie de la terreur, destinée à faire pression sur les plaignantes et à faire peur aux potentielles plaignantes. Du point de vue du harcèlement, on est dans quelque chose de hors norme ». Selon M<sup>e</sup> Haddad, « il y a deux stratégies en une chez Ramadan. Dès que la stratégie judiciaire connaît un accroc, il alimente et déclenche immédiatement la stratégie d'opinion. Dès qu'il se sent en difficulté sur le plan judiciaire, il va faire sortir une tribune de soutien, se poser en martyr. »

L'intérêt de Tariq Ramadan pour les réseaux sociaux ne date pas de ses déboires judiciaires. L'islamologue dispose d'une équipe de « cinq personnes de confiance », moins fournie que par le passé,

## « Sur Twitter, il n'y a pas un jour sans qu'il y ait des insultes, des menaces »

JONAS HADDAD

avocat d'Henda Ayari, l'une des plaignantes

explique-t-il, pour alimenter ses comptes Twitter et Facebook. Il en suit de près les soubresauts depuis une décennie. Dès 2010, Internet bruisse d'accusations, souvent anonymes, à son encontre, sans le citer. Cette année-là, « Christelle » crée un blog intitulé « Mon intime conviction », reprenant le titre d'un livre du théologien publié en septembre 2009. Il n'est pas nommé, mais les comportements sexuels d'un « Monsieur », « Monsieur Nous », ou « TR » sont évoqués, notamment dans les commentaires.

A la même époque, une chaîne YouTube, « Womanoooman », est créée par une ancienne maîtresse suisse de l'islamologue, dans laquelle témoignent certaines femmes qui disent avoir connu le théologien intimement. Tariq Ramadan s'en inquiète. Le 2 novembre 2010, il envoie un mail à la Suisse : « Tu ne veux pas disparaître, ta vie est un désert ? Cela va devenir un enfer. » Les années suivantes, il multiplie les menaces judiciaires pour atteindre à la vie privée. Les plaignantes sont accusées de s'être mises d'accord entre elles, après s'être connues sur Internet.

Avec l'ouverture d'une enquête judiciaire, fin 2017, les réseaux sociaux sont devenus, plus que jamais, un enjeu crucial dans la bataille de l'opinion. Tariq Ramadan et ses soutiens le savent. En février 2018, le compte Twitter @freetariqram est créé pour demander la libération du théologien, alors en prison. Depuis l'automne 2018 et sa mise en liberté, le compte n'a pas cessé

son activité et relaie des communiqués de l'islamologue ou des articles prenant sa défense et attaquant les plaignantes. Mais M. Ramadan nie toute participation à des campagnes de harcèlement numérique. « J'ai condamné les insultes et les menaces à plusieurs reprises et je condamne toute attaque qui viserait » les plaignantes, affirme-t-il, tout en continuant à partager des publications hostiles à leur égard et en déplorant « les accusations totalement artificielles de harcèlement dont j'aurais été responsable ». « Les plaignantes ont créé un site Lesplaignantes.com qui, sous couvert d'être un espace de dialogue, multiplie les attaques contre mes proches, ajoute-t-il. Les nombreux propos tenus par elles sur les réseaux sociaux tombent, selon mes avocats, sous le coup de la loi. Nous réfléchissons donc à déposer une plainte. »

Pour M<sup>e</sup> Eric Morain, l'avocat de « Christelle », les appels au calme de M. Ramadan constituent « une attitude de Tartuffe » : « Il est dans toutes les boucles de harcèlement des réseaux sociaux, qui dévoilent les noms des plaignantes et font des fausses captures d'écran, et dans toutes ces boucles dans lesquelles il est cité, il ne dit rien, il retweete même, parfois. »

Dans un dossier judiciaire déjà bien fourni, les attaques numériques réunies par les différentes parties soulignent une atmosphère délétère. Sans certitudes quant aux auteurs de cyberharcèlement, qui procèdent en meute et masqués. « Sur les réseaux sociaux, comme il n'y a aucun contrôle, toutes les manipulations sont possibles », observe M<sup>e</sup> Emmanuel Marsigny, l'avocat de Tariq Ramadan. *Il appartient à l'autorité judiciaire de faire les vérifications minimales. Elle en a le pouvoir, les moyens, les capacités.* Vu la montagne de données qu'il faudrait analyser, rien n'est moins sûr, alors que trois juges travaillent depuis plus de deux ans sur les accusations de viol visant le théologien. ■

YANN BOUCHEZ

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| 01/20          | Tél. : 01.57.28.29.94 |
| Professionnels | Particuliers          |
| 65€ HT         | 65€ TTC               |
| 110€ HT        | 110€ TTC              |

Suivie à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose  
**UN RENDEZ-VOUS**  
POUR VOS DEMANDES  
D'ESTIMATIONS,  
Spécialisé successions

### J'ACHÈTE

Meubles Tableaux Pendules  
Objets d'art & curiosités  
Argenterie Livres anciens  
Violons & Archets anciens  
Vins,  
Art d'Afrique et d'Asie

## Un risque accru de violences sexuelles en France pour les femmes migrantes